

CONTRAT DE RÉSERVATION LOCATIONS BOOKING FORM RENTALS

Réf :

A retourner / Return to : Camping Bouix - Avenue du Général de Gaulle - 66700 ARGELÈS SUR MER

NOM / SURNAME :	
PRÉNOM / FIRST NAME :	
ADRESSE / ADDRESS :	
CODE POSTAL / POST CODE :	PAYS / COUNTRY :
VILLE / TOWN :	☎ :
@:	

DÉTAIL DES PERSONNES (OBLIGATOIRE) / DETAIL OF PERSONS (COMPULSORY)

	NOM / NAME	PRÉNOM / FIRST NAME	NÉ(E) LE
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Le nombre de personnes indiqué pour les locations est un maximum tout dépassement entraînera l'annulation.

Draps et couvertures non fournis

CASOT (2/4 PERS.)

SUPER VENUS (4 PERS.)

LA CABANE (4 PERS.)

TITANIA (4/6 PERS.)

LOGGIA (4/6 PERS.)

LE CABANON (4 PERS.)

DATE D'ARRIVÉE
ARRIVAL DAY

ARRIVÉE DE 16H À 19H / ARRIVAL FROM 4 TO 7 PM

DATE DE DÉPART
DEPARTURE DAY

DÉPART IMPÉRATIF AVANT 10H / DEPARTURE BEFORE 10 AM

supplémentaire
2nd car

 Animaux interdits dans les locations

Du 05/07 au 26/07 jours d'arrivée et de départ : samedi ou mercredi • Du 26/07 au 30/08 du samedi au samedi
Du 01/05 au 05/07 et du 30/08 au 27/09 séjour minimum de 3 nuits, jour d'arrivée libre

Le solde est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée / The amount due is to be paid in full 30 days before arriving.

Le port du bracelet est obligatoire pendant la durée du séjour.

- ARRHES / DEPOSIT : TOTAL X 30% + GARANTIE ANNULATION 4 % DU SÉJOUR	€
- FRAIS DE RÉSERVATION / BOOKING FEE :	20 €
- MONTANT TOTAL DE L'ACOMPTE / TOTAL DEPOSIT :	€

MANDAT POSTAL

BANK DRAFT

CHÈQUE VACANCES

CARTE BLEUE

VIREMENT BANCAIRE

CHÈQUE BANCAIRE

merci de nous contacter
au 04 68 81 11 75

National RIB n° 30003 03289 0002001 1037 79
Domiciliation: SOGE Argelès sur Mer

Uniquement pour les arrhes

GARANTIE ANNULATION

4 % du montant du séjour

International
IBAN FR76 3000 3032 8900 0200 1103 779
- BIC : SOGEFRPP

Le / /
Signature du client / Sign below

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation au verso et les accepte.

I acknowledge having read and accept the booking terms and conditions.

CONDITIONS DE RÉSERVATION / BOOKING TERMS AND CONDITIONS

- Le contrat de réservation doit être signé par le client et les conditions générales de vente acceptées. La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord du camping et la réception des arrhes de 30% (+4% de garantie annulation en cas de souscription).
- Dès réception de ce contrat et de votre règlement, un accusé de réception vous sera envoyé.
- Le numéro d'emplacement n'est pas contractuel et est attribué dans la mesure de la disponibilité.
- En l'absence de message écrit du locataire, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.
- Tout séjour interrompu, ou abrégé, arrivée tardive, départ anticipé, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- **En cas d'annulation, le remboursement des arrhes n'est garanti que pour les demandes (sur justificatif) parvenues maximum 1 mois avant la date d'arrivée. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de souscription de la garantie annulation.**

Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables.

- Tous les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping (disponible sur simple demande).
- **Seules les personnes inscrites seront autorisées à séjourner sur le camping.**
- **Le port du bracelet est obligatoire pendant la durée du séjour.**
- Toute modification du contrat nécessite l'accord préalable du Camping Bouix.
- En cas de litige, les tribunaux de Perpignan sont seuls compétents.
- La société décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc. ou encore en cas d'accidents relevant de la responsabilité civile des personnes inscrites.
- Le camping Bouix se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.
- **Barbecues au charbon de bois INTERDITS.**
- Un acompte de 30% du montant de la location est demandé à la réservation + 20 € de frais de dossier + Garantie Annulation 4%.
- **Le solde est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée.**
- **Draps et couvertures non fournis.**
- **Les animaux ne sont pas admis dans les locations**
- **Arrivée : de 16h à 19h. • Départ : avant 10h.**
- **Du 05/07 au 30/08 location uniquement à la semaine de samedi à samedi**
- **Du 01/05 au 05/07 et du 30/08 au 27/09 séjour minimum de 3 nuits, jour d'arrivée libre**

- Deux cautions: 350 € (mobil home) + 50 € (ménage) seront demandées à l'arrivée et restituées au départ après inventaire, déduction faite d'éventuelles dégradations. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état.
- **Le nombre de personnes indiqué par localité est un maximum, tout dépassement entraînera une annulation immédiate du contrat.**

Garantie Annulation

Conditions de remboursement :

- Si vous annulez au moins un mois avant la date du début de votre séjour : Remboursement de 100% des arrhes versées quel que soit le motif de l'annulation.
 - Si vous annulez moins de 1 mois avant votre date d'arrivée : Remboursement de 100% des arrhes versées si l'un des événements suivants survient (avant votre arrivée et non pendant votre séjour) : Maladie grave, accident grave ou décès. De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait, de vos ascendants, descendants ou ceux de votre conjoint de droit ou de fait, gendres et belles filles. De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs. Complications de grossesse. Sur certificat médical. Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence, par suite d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux, une dégradation immobilière consécutive à un vol ou acte de vandalisme, tempête ou catastrophe naturelle. Accident ou vol total de votre véhicule et/ou votre caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour. Licenciement économique de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait. Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur. Vous serez remboursé du montant versé en cas d'évènement survenant entre la date de réservation et la date d'entrée en jouissance de la réservation sous présentation d'un justificatif officiel. Les frais de dossiers restent acquis par le camping Bouix.
- Vos obligations en cas d'évènement obligeant à annuler le séjour :
- 1/ Dès la première manifestation de la maladie ou dès la connaissance de l'évènement entraînant la garantie, vous devez IMPÉRATIVEMENT aviser dans les 24h la direction du camping.
 - 2/ Fournir par lettre recommandée avec accusé de réception tous les documents nécessaires à votre déclaration, à savoir :
Un certificat médical précisant la nature, l'origine ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie. Un bulletin de décès Tout justificatif de l'évènement.

- The reservation contract must be signed by the customer and the general conditions sales accepted. The reservation will only become effective after agreement of the campsite and receipt of the 30% deposit (+ 4% cancellation guarantee in case of subscription).
- Upon receipt of this contract and your payment, an acknowledgment of receipt will be sent to you.
- The location number is not contractual and is assigned in the measurement of availability.
- In the absence of a written message from the tenant, stating that he had to postpone the date of arrival, the rental becomes available 24 hours after the date of arrival provided for in the rental agreement.
- Any interrupted or shortened stay, late arrival, early departure, cannot be give rise to no refund.
- **In the event of cancellation, the refund of the deposit is only guaranteed for requests (with proof) received maximum 1 month before the date of arrival. After this period, no refund will be made, except in the event of a subscription of the cancellation guarantee.**

Booking fees are not refundable under any circumstances.

- All residents of the campsite are required to comply with the internal regulations from the campsite (available on request).
- **Only registered persons will be authorized to stay on the campsite.**
- **Wearing the bracelet is compulsory during the stay.**
- Any modification of the contract requires the prior agreement of Camping Bouix.
- In the event of a dispute, the courts of Perpignan have sole jurisdiction.
- The company declines all responsibility in the event of theft, fire, bad weather, etc. or in the event of accidents involving the civil liability of persons registered.
- Bouix campsite reserves the right to use all photographic media where you could appear for future publications.
- **FORBIDDEN charcoal barbecues.**
- A deposit of 30% of the rental amount is requested upon booking + 20 € administration fees + 4% Cancellation Guarantee.
- **The balance is fully payable 30 days before arrival.**
- **Sheets and blankets are not provided.**
- **Animals are not allowed in the mobile homes**
- **arrival: from 4 pm to 7 pm. • Departure: before 10 am.**
- **From 05/07 to 30/08 rental only weekly from Saturday to Saturday**
- **From 01/05 to 05/07 and from 30/08 to 27/09 minimum stay of 3 nights, day of arrival free**
- Two deposits: 350 € (mobile home) + 50 € (cleaning) will be requested on arrival and returned on departure after inventory, less any degradations. At the end of the stay, the rental must be returned in perfect condition.
- **The number of people indicated per rental is a maximum, any overrun will result in immediate cancellation of the contract.**

Cancellation guarantee

Refund conditions :

- If you cancel at least one month before the start date of your stay: 100% refund of the deposit paid regardless of the reason for cancellation.
 - If you cancel less than 1 month before your arrival date: 100% refund of the deposit paid if one of the following events occurs (before your arrival and not during your stay): Serious illness, accident serious or death. From yourself, your spouse or common-law partner. Of your ascendants, descendants or those of your de facto or de facto spouse, sons-in-law and daughters-in-law. Of your brothers, sisters, brothers-in-law, sisters-in-law. Complications of pregnancy. On medical certificate. Significant material damage reaching your own property imperatively requiring your presence, as a result of fire, explosion, water damage, property damage following a theft or act of vandalism, storm or disaster natural. Accident or total theft of your vehicle and / or your caravan occurring on the direct route to the place of stay. Economic dismissal yourself, your spouse or common-law partner. Cancellation or modification dates of leave by the employer. You will be refunded the amount paid in the event of an event occurring between the reservation date and the date of entry into use of the reservation upon presentation of proof official. The administrative fees remain the responsibility of the Bouix campsite.
- Your obligations in the event of an event requiring you to cancel your stay:
- 1 / From the first manifestation of the disease or from knowledge of the event resulting in the guarantee, you MUST advise in the 24h management of the campsite.
 - 2 / Provide all documents by registered letter with acknowledgement of receipt necessary for your declaration, namely: A medical certificate specifying the nature, origin and seriousness of the accident or disease. A death certificate Any proof of the event.

CONTRAT DE RÉSERVATION CAMPING BOOKING FORM PITCHES

Réf :

A retourner / Return to : Camping Bouix - Avenue du Général de Gaulle - 66700 ARGELÈS SUR MER

NOM / SURNAME :

PRÉNOM / FIRST NAME :

ADRESSE / ADDRESS :

CODE POSTAL / POST CODE : PAYS / COUNTRY :

VILLE / TOWN :  :

@:

DÉTAIL DES PERSONNES (OBLIGATOIRE) / DETAIL OF PERSONS (COMPULSORY)

	NOM / NAME	PRÉNOM / FIRST NAME	NÉ(E) LE
1			
2			
3			
4			
5			
6			

• Le nombre de personnes indiqué pour les emplacements est un maximum tout dépassement entraînera l'annulation.

 OU 
  EN LAISSE / ON LEASH  supplémentaire 2nd car

DATE D'ARRIVÉE / ARRIVAL DAY
ARRIVÉE À PARTIR DE / ARRIVAL FROM 12H

DATE DE DÉPART / DEPARTURE DAY
DÉPART AVANT / DEPARTURE BEFORE 12H

Du 12/07 au 16/08 location uniquement à la semaine de samedi à samedi • Du 01/05 au 12/07 et du 16/08 au 27/09, jour d'arrivée et de départ libres
Le solde est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée / The amount due is to be paid in full 30 days before arriving.

Le port du bracelet est obligatoire pendant la durée du séjour.

- ARRHES / DEPOSIT 130€ + GARANTIE ANNULATION 10€ €

- FRAIS DE RÉSERVATION / BOOKING FEE : + 20 €

- MONTANT TOTAL DE L'ACOMPTÉ / TOTAL DEPOSIT : €

MANDAT POSTAL BANK DRAFT CHÈQUE VACANCES
 CARTE BLEUE VIREMENT BANCAIRE CHÈQUE BANCAIRE
 merci de nous contacter au 04 68 81 11 75 National RIB n° 30003 03289 00020011037 79 Domiciliation: SOGE Argelès sur Mer Uniquement pour les arrhes
 GARANTIE ANNULATION 10€ International IBAN FR76 3000 3032 8900 0200 1103 779 - BIC : SOGEFRPP

Le / /
Signature du client / Sign below

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation au verso et les accepte.
I acknowledge having read and accept the booking terms and conditions.

CONDITIONS DE RÉSERVATION / BOOKING TERMS AND CONDITIONS

- Le contrat de réservation doit être signé par le client et les conditions générales de vente acceptées. La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord du camping et la réception des arrhes de 130€ (+10€ de garantie annulation en cas de souscription).
- Dès réception de ce contrat et de votre règlement, un accusé de réception vous sera envoyé.
- Le numéro d'emplacement n'est pas contractuel et est attribué dans la mesure de la disponibilité.
- En l'absence de message écrit du locataire, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.
- Tout séjour interrompu, ou abrégé, arrivée tardive, départ anticipé, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- **En cas d'annulation, le remboursement des arrhes n'est garanti que pour les demandes (sur justificatif) parvenues maximum 1 mois avant la date d'arrivée. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de souscription de la garantie annulation.**

Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables.

- Tous les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping (disponible sur simple demande).
- **Seules les personnes inscrites seront autorisées à séjourner sur le camping.**
- **Le port du bracelet est obligatoire pendant la durée du séjour.**
- Toute modification du contrat nécessite l'accord préalable du Camping Bouix.
- En cas de litige, les tribunaux de Perpignan sont seuls compétents.
- La société décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc. ou encore en cas d'accidents relevant de la responsabilité civile des personnes inscrites.
- Le camping Bouix se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.
- **Barbecues au charbon de bois INTERDITS.**
- Un acompte de 130€ est demandé à la réservation + 20 € de frais de dossier + Garantie Annulation 10€.
- **Le solde est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée.**
- **Arrivée : de 12h à 19h.**
- **Départ : avant 12h.**
- **Du 12/07 au 16/08 séjour uniquement à la semaine de samedi à samedi**
- **Du 01/05 au 12/07 et du 16/08 au 27/09 durée du séjour libre**
- **Le nombre de personnes indiqué par emplacement est un maximum, tout dépassement entraînera une annulation immédiate du contrat.**

Garantie Annulation

Conditions de remboursement :

- Si vous annulez au moins un mois avant la date du début de votre séjour : Remboursement de 100% des arrhes versées quel que soit le motif de l'annulation.
 - Si vous annulez moins de 1 mois avant votre date d'arrivée : Remboursement de 100% des arrhes versées si l'un des événements suivants survient (avant votre arrivée et non pendant votre séjour) : Maladie grave, accident grave ou décès. De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait. De vos ascendants, descendants ou ceux de votre conjoint de droit ou de fait, gendres et belles filles. De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs. Complications de grossesse. Sur certificat médical. Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence, par suite d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux, une dégradation immobilière consécutive à un vol ou acte de vandalisme, tempête ou catastrophe naturelle. Accident ou vol total de votre véhicule et/ou votre caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour. Licenciement économique de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait. Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur. Vous serez remboursé du montant versé en cas d'évènement survenant entre la date de réservation et la date d'entrée en jouissance de la réservation sous présentation d'un justificatif officiel. Les frais de dossiers restent acquis par le camping Bouix.
- Vos obligations en cas d'évènement obligeant à annuler le séjour :
- 1/ Dès la première manifestation de la maladie ou dès la connaissance de l'évènement entraînant la garantie, vous devez IMPÉRATIVEMENT aviser dans les 24h la direction du camping.
 - 2/ Fournir par lettre recommandée avec accusé de réception tous les documents nécessaires à votre déclaration, à savoir :
Un certificat médical précisant la nature, l'origine ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie. Un bulletin de décès Tout justificatif de l'évènement.

- The reservation contract must be signed by the customer and the general conditions sales accepted. The reservation will only become effective after agreement of the campsite and receipt of the 130€ deposit (+ 10€ cancellation guarantee in case of subscription).
- Upon receipt of this contract and your payment, an acknowledgment of receipt Will be sent to you.
- The location number is not contractual and is assigned in the measurement of availability.
- In the absence of a written message from the tenant, stating that he had to postpone the date of arrival, the rental becomes available 24 hours after the date of arrival provided for in the rental agreement.
- Any interrupted or shortened stay, late arrival, early departure, cannot be give rise to no refund.
- **In the event of cancellation, the refund of the deposit is only guaranteed for requests (with proof) received maximum 1 month before the date of arrival. after this period, no refund will be made, except in the event of a subscription of the cancellation guarantee.**

Booking fees are not refundable under any circumstances.

- All residents of the campsite are required to comply with the internal regulations from the campsite (available on request).
- **Only registered persons will be authorized to stay on the campsite.**
- **Wearing the bracelet is compulsory during the stay.**
- Any modification of the contract requires the prior agreement of Camping Bouix.
- In the event of a dispute, the courts of Perpignan have sole jurisdiction.
- The company declines all responsibility in the event of theft, fire, bad weather, etc. or in the event of accidents involving the civil liability of persons registered.
- Bouix campsite reserves the right to use all photographic media where you could appear for future publications.
- **FORBIDDEN charcoal barbecues.**
- A deposit of 130€ is requested upon booking + 20 € administration fees + 10€ Cancellation Guarantee.
- **The balance is fully payable 30 days before arrival.**
- **arrival: from 12 pm to 7 pm.**
- **Departure: before 12 noon.**
- **From 12/07 to 16/08 stay only weekly from Saturday to Saturday**
- **From 01/05 to 12/07 and from 16/08 to 27/09 free stay**
- **The number of people indicated per pitch is a maximum, all exceeding will result in immediate cancellation of the contract.**

Cancellation guarantee

Refund conditions :

- If you cancel at least one month before the start date of your stay: 100% refund of the deposit paid regardless of the reason for cancellation.
 - If you cancel less than 1 month before your arrival date: 100% refund of the deposit paid if one of the following events occurs (before your arrival and not during your stay): Serious illness, accident serious or death. From yourself, your spouse or common-law partner. Of your ascendants, descendants or those of your de facto or de facto spouse, sons-in-law and daughters-in-law. Of your brothers, sisters, brothers-in-law, sisters-in-law. Complications of pregnancy. On medical certificate. Significant material damage reaching your own property imperatively requiring your presence, as a result of fire, explosion, water damage, property damage following a theft or act of vandalism, storm or disaster natural. Accident or total theft of your vehicle and / or your caravan occurring on the direct route to the place of stay. Economic dismissal yourself, your spouse or common-law partner. Cancellation or modification dates of leave by the employer. You will be refunded the amount paid in the event of an event occurring between the reservation date and the date of entry into use of the reservation upon presentation of proof official. The administrative fees remain the responsibility of the Bouix campsite.
- Your obligations in the event of an event requiring you to cancel your stay:
- 1 / From the first manifestation of the disease or from knowledge of the event resulting in the guarantee, you MUST advise in the 24h management of the campsite.
 - 2 / Provide all documents by registered letter with acknowledgement of receipt necessary for your declaration, namely: A medical certificate specifying the nature, origin and seriousness of the accident or disease. A death certificate Any proof of the event.